

maisons paysannes calvados

48 boulevard Collas
14170 SAINT-PIERRE-SUR-DIVES
calvados@maisons-paysannes.org
www.maisons-paysannes.org

*« Connaître, préserver, restaurer le bâti
rural et paysager, transmettre les savoir-
faire traditionnels ».*



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du dimanche 13 mars 2016

❖ **RAPPORT MORAL 2015**

Chers amis et adhérents,

➤ Je tiens pour commencer à remercier :

- les présents, les nouveaux adhérents de Maisons Paysannes du Calvados et le noyau des anciens qui sont un encouragement dans notre action ;
- les représentants des délégations voisines qui ont répondu à notre invitation : pour la Manche Daniel HERBERT, délégué et Florence DE GROOT, déléguée adjointe, pour l'Orne Gérard MORENA, pour l'Eure Jean-Pierre HOUDOU.
- Merci également à Jean DU CHÂTENET, propriétaire de la ferme de Fernand Léger, qui nous accueille, à son régisseur Jean-Noël PIED-FORT pour l'organisation de cette journée au plan technique, au maire de Lisores Philippe VIGAN pour le transport des tables et chaises, à Benoît NOEL, historien d'art, qui fera la conférence de cette après-midi.

➤ Saluons et remercions nos adhérents qui viennent des autres départements de Normandie (Manche, Orne, Eure, Seine-Maritime), ou de la Région parisienne, et qui ont fait le déplacement. Les échanges d'adhérents entre délégations voisines et au-delà illustrent le fait que le maillage du territoire français par Maisons Paysannes de France est une réalité, que les délégations comme la notre représentent des pôles d'attraction et qu'elle peuvent coopérer entre elles pour répondre aux demandes du public.

➤ Cette année l'Assemblée Générale de Maisons Paysannes du Calvados se tient dans un lieu où vécut et travailla Fernand Léger. La maison qu'il habita et la campagne normande environnante ont été pour le peintre des sources d'inspiration. Nous avons souhaité ainsi montrer le rapport qui existe entre le patrimoine que nous défendons et plus généralement la culture.

➤ Le bilan que je vais vous présenter est celui de l'activité de toute une équipe de bénévoles qui s'est mobilisée pour faire vivre notre association et défendre la cause des « maisons paysannes ». Je remercie donc toute notre équipe d'animation, sans oublier les personnes qui l'ont rejointe de façon ponctuelle à l'occasion des diverses manifestations auxquelles Maisons Paysannes du Calvados a participé en 2015.

➤ Outre les diverses activités habituellement programmées chaque année qui sont ouvertes à toute personne adhérente à Maisons Paysannes de France, 2015 a été marquée par

l'intensification des échanges avec l'Eure, et, dans la préparation du programme d'activités 2016, l'insertion d'une manifestation en partenariat avec la Manche.

➤ **Groupe de Travail Torchis** : Il s'agit d'une initiative nationale sur la terre crue patronnée par les services du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dont le but est de rédiger des guides de bonnes pratiques pour la mise en œuvre de la terre crue sous toutes ses formes (torchis, pisé, adobe, enduits, etc.) destinés aux professionnels. Servant de référence, notamment aux compagnies d'assurances, ces guides contribueront à promouvoir la terre crue comme matériau de construction. Maisons Paysannes de France est impliquée au plus haut niveau dans cette entreprise. Maisons Paysannes du Calvados intervient plus précisément dans le groupe de travail traitant du torchis au nom des autres délégations de Normandie. Notre participation nous permet d'entrer en relation avec les différents acteurs qui siègent dans cette instance: autres délégations MPF, CAUE, Parcs naturels régionaux, ainsi que divers autres associations ou organismes concernés par le sujet.

➤ **Formation à Beaumesnil** : Pour faire un diagnostic et prodiguer des conseils pertinents aux propriétaires des maisons anciennes, il faut avoir un minimum de connaissances. Ces compétences s'acquièrent dans le cadre de MPF par des stages ouverts aux membres actifs des délégations. Du 12 au 14 novembre dernier 7 personnes de notre équipe ont suivi un stage de ce type à Beaumesnil dans l'Eure, qui traitait de l'influence de la réglementation actuelle sur le bâti rurale. Au cours de ces journées nous avons lié connaissance avec les responsables de la Fondation du Patrimoine.

➤ **Le point sur le dossier éolien** : L'an passé, un recours auprès du Tribunal Administratif avait été engagé contre le Schéma Régional Eolien (SRE) Bas Normand, à l'initiative de Basse Normandie Environnement, l'Union des Parcs et Jardins de Basse Normandie et par la Société pour la Protection des Paysages et Esthétique de la France. MP14 et certains de ses membres avaient soutenu ce recours. Nous avons gagné le 9 juillet 2015 et donc le SRE Bas Normand a été annulé comme dans 6 autres régions de France actuellement. Cependant le ministère de l'écologie a fait appel de ce jugement. Affaire à suivre donc !

➤ **Les visites conseil** nous permettent en tant qu'adhérents de Maisons Paysannes de France de partager nos expériences en matière de restauration des maisons anciennes. En 2015 nous avons effectué une dizaine de visites conseil, dans les communes de Molay-Litry et de Colombiers-sur-Seulles, Louvigny, Marolles, Beuvron, Crèvecœur. Également nous avons reçu des demandes de conseils auxquelles nous avons répondu par téléphone.

➤ **Nos effectifs** : Pour finir ce rapport moral il faut aussi parler de nos effectifs. Nous avons fini l'année 2015 avec 183 adhérents soit 10 personnes de plus que l'année précédente. Nous ne pouvons que nous en réjouir dans un contexte où la tendance générale des effectifs de MPF est orientée à la baisse depuis quelques années. L'analyse de la population des adhérents de Maisons Paysannes du Calvados fait ressortir qu'une quarantaine de nos adhérents sont domiciliés en Île-de-France.

❖ **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015**

Je vais pour le rapport d'activité laisser la parole à nos organisateurs, et vous propose comme chaque année de vivre ou revivre nos activités de 2015 avec quelques images via le Power Point réalisé par Viviane Moreau notre secrétaire que je remercie encore pour son travail.

- **Assemblée Générale** le 8 mars à Carentan suivi l'après-midi de la visite du parc des marais de Carentan (41 participants).

➤ **Stages, sorties et conférences :**

- le 18 avril – Torchis traditionnel à St Martin-de-Mailloc (13 participants),
- Le 26 avril - Journée haies Montviette (30 participants),
- le 30 mai – Enduit intérieur à la chaux au Moulin d'Argens (16 participants) ,
- le 27 juin – Maçonnerie à la chaux à Falaise (14 participants),
- le 05 septembre – Pose de terre cuite à ST Michel de Livet (16 participants),
- le 31 octobre – Peinture à l'huile de lin au Moulin d'Argences (11 participant),
- le 28 novembre conférence "Evolution du bâti rural" Philippe Madeline, "Caen 1936" Cadomus.

➤ **Foires et manifestations :**

- le 21 mars - Foire aux Ânes de Moyaux
- les 4 et 5 juillet – Fêtes médiévales de Bayeux,
- le 15 août – Foire des métiers anciens avec la Manche,
- le 5 septembre – Forum des association St-Pierre-sur-Dives,
- les 19 et 20 septembre – Journée du Patrimoine au Château de Crèvecœur.

➤ **Coup de main entre adhérents :** Demande de Christel et Jérôme Gallot pour la mise en œuvre d'un béton de chaux.

➤ **Annnonce de mon départ :**

Ce rapport moral est le dernier que j'aurais eu le plaisir de présenter devant vous car j'ai pris la décision de ne pas poser ma candidature pour le renouvellement du conseil d'administration de Maisons Paysannes du Calvados. En effet, les statuts de notre association stipulent que le conseil d'administration est renouvelable annuellement par tiers, or je fais partie des 4 membres sortants.

Ma décision est liée à la nouvelle orientation que j'ai donnée à ma vie professionnelle. Je me lance dans une activité commerciale que j'ai démarrée avec la création d'une entreprise individuelle et à laquelle je dois me consacrer à plein temps. Je ne serai donc plus en mesure d'assumer mon rôle de membre du conseil d'administration de MP14 et encore moins de m'acquitter des multiples tâches qui incombent à tout responsable d'une délégation de MPF.

Il faut dire aussi que je suis déléguée du Calvados depuis 7 ans, et que je crois le moment venu de passer le relais, car j'estime que pour garder sa vitalité une association doit assurer un certain brassage des membres de son équipe d'animation.

Une équipe s'est formée autour de moi à l'origine et s'est renforcée au cours des années écoulées. Soudée et active, j'ai pu, avec elle, remplir ma mission. Notre organisation s'est révélée particulièrement efficace à toutes les étapes de notre activité et lors des événements qui ont marqué la naissance et l'existence de notre association départementale. Aujourd'hui on peut faire confiance à cette équipe à laquelle se sont joint des nouveaux membres, pour continuer de défendre les maisons paysannes et leur environnement dans le Calvados.

❖ **RAPPORT FINANCIER 2015**

Je vais donner la parole à Christel GALLOT, notre trésorière, qui va nous présenter les comptes de l'année écoulée.

Arrêté des comptes au 31 décembre 2015

PRODUITS / CHARGES				
N° compte	PRODUITS	Mouvements avec siège (1)	Recettes autres (2)	TOTAL (1)+(2)
706 100	Produits des stages, journées initiations		1 820,00	1 820,00
706 200	Sorties et visites culturelles, conférences		407,00	407,00
706 300	Animations, Foires, expositions, salons, ...		220,00	220,00
706 400	Réceptions : Réunions, AG, congès...		760,00	760,00
707 100	Ventes de livres, recueils,...		567,10	567,10
740 000	Subventions		0,00	0,00
754 100	Dons adhérents via MPF	381,00		381,00
754 510	Dons Service Conseils via MPF	409,00		409,00
754 520	Dons Service Conseils direct à MP14		37,00	37,00
754 800	Autres dons	0,00	0,00	0,00
756 000	Cotisations adhérents MP14	1 986,00		1 986,00
768 000	Intérêts livret		0,00	0,00
771 800	Autres produits exceptionnels		0,00	0,00
791 000	Transfert de charges (Remb. assurance, ...)		0,00	0,00
TOTAL PRODUITS :		2 776,00	3 811,10	6 587,10

PRODUITS / CHARGES				
N° compte	PRODUITS	Mouvements avec siège (1)	Recettes autres (2)	TOTAL (1)+(2)
706 100	Produits des stages, journées initiations		1 820,00	1 820,00
706 200	Sorties et visites culturelles, conférences		407,00	407,00
706 300	Animations, Foires, expositions, salons, ...		220,00	220,00
706 400	Réceptions : Réunions, AG, congès...		760,00	760,00
707 100	Ventes de livres, recueils,...		567,10	567,10
740 000	Subventions		0,00	0,00
754 100	Dons adhérents via MPF	381,00		381,00
754 510	Dons Service Conseils via MPF	409,00		409,00
754 520	Dons Service Conseils direct à MP14		37,00	37,00
754 800	Autres dons	0,00	0,00	0,00
756 000	Cotisations adhérents MP14	1 986,00		1 986,00
768 000	Intérêts livret		0,00	0,00
771 800	Autres produits exceptionnels		0,00	0,00
791 000	Transfert de charges (Remb. assurance, ...)		0,00	0,00
TOTAL PRODUITS :		2 776,00	3 811,10	6 587,10

N° compte	CHARGES	Mouvements avec siège (1)	Dépenses autres (2)	TOTAL (1)+(2)
603 710	Variation de stock		-11,20	-11,20
606 400	Fournitures de bureau		219,40	219,40
607 100	Achats de livres via MPF	384,37		384,37
607 200	Achats de livres hors siège		50,00	50,00
616 100	Assurance association		0,00	0,00
616 800	Assurance remorque		115,75	115,75
618 100	Documentation générale, photocopies	0,00		0,00
618 500	Stages, journées d'initiations		1 829,48	1 829,48
623 300	Foires, expositions, salons, animations diverses...		241,64	241,64
623 700	Publicité, banderolles, plaques, signalisations,...	76,30		76,30
623 800	Divers relations publiques (cadeaux, dons ...)		0,00	0,00
625 110	Déplacements internes MP14		1 624,01	1 624,01
625 120	Déplacements Service conseil		312,00	312,00
625 600	Missions : Réunions, AG, congrès,...		106,40	106,40
625 710	Réceptions : Réunions, AG, congrès,...		990,80	990,80
625 720	Activités : Sorties, visites, conférences		857,40	857,40
626 300	Affranchissements postaux		278,07	278,07
626 400	Téléphone		454,80	454,80
627 800	Services bancaires et assimilés		0,00	0,00
628 100	Cotisations, adhésions diverses		90,00	90,00
658 000	Formations internes		410,77	410,77
661 500	Intérêts débiteurs des comptes courants		0,00	0,00
671 800	Dons aux associations locales		0,00	0,00
TOTAL CHARGES :		460,67	7 569,32	8 029,99

TRÉSORERIE ET ACTIF NET				
N° compte	ACTIFS ET VARIATION	31/12/2014	Variation	31/12/2015
512 000	Banque (solde extrait compte)	5 958,96	-635,32	5 323,64
"	Rapprochement Bancaire (chèque emis non décaissés)	-454,80	-773,77	-1 228,57
517 000	Compte épargne		,00	
530 000	Caisse	145,00	-45,00	100,00
	Total trésorerie :	5 649,16	-1 454,09	4 195,07
371 100	+ Stock de livres et recueils	662,96	11,20	674,16
401 000	" - Dettes à fournisseurs non payées		,00	
411 000	" + Créances sur clients non payées		,00	
511 000	" + Chèques reçus non encaissés	,00	,00	,00
451 000	" + Créance de MPF national		,00	
468 600	" - Dettes à créditeurs divers		,00	
468 700	" + Produits à recevoir			
	Total Actif net :	6 312,12	-1 442,89	4 869,23
Total produits - charges pour contrôle :				-1 442,89
ERREUR :			0,00 €	

Le report à nouveau des exercices précédent s'élevant à 6312,12 €, je vous propose d'affecter le résultat 2015 en "report à nouveau" pour un montant de -1442,89 €, ce qui porte le "report à nouveau" à un montant de 4869,23 €.

Je vous remercie de votre attention et soumetts ces bilans à votre approbation. (*Bilans approuvés à l'unanimité*).

- **Nouvelle adresse du siège de Maisons Paysannes du Calvados.** Désormais le siège est à la MAPS (Maisons des Associations du Pays de St Pierre) 48 Boulevard Collas 14170 St PIERRE S/DIVES).

Lisores, le 13 mars 2016

Gwenaëlle Petit-Cochin

Présidente de Maisons Paysannes du Calvados

LES 12 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2016

Membres du bureau :

- Henri PRADENC : Président / Délégué MPF
- Véronique LEROUX : Vice-présidente 1 (sortante réélue à l'AG du 13/03/2016)
- Catherine LEGER : Vice-présidente 2
- Christel GALLOT : Trésorière
- Alain DANOY : Trésorier-adjoint
- Viviane MOREAU : Secrétaire (sortante réélue à l'AG du 13/03/2016)
- Francis LEGER : Secrétaire-adjoint

Chargés de mission :

- Lucien BERTRAND
 - Patrice LEU (sortant réélu à l'AG du 13/03/2016)
 - Xavier MOUFLARD
 - Marie-Hélène COREL (élue à l'AG du 13/03/2016)
 - Mireille RIEUTORT (élue à l'AG du 13/03/2016)
-
-